

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 139 (2018)
Heft: 1-2

Rubrik: Conseils aux débutants ; Office vétérinaire fédéral

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Janvier-février



Les mois de novembre et décembre nous ont amené la neige et le froid. Le vrai hiver a commencé tôt cette année et c'est tant mieux, la nature et nos abeilles peuvent enfin se reposer. Mais, le calme sera de courte durée. Les jours commencent à rallonger au solstice d'hiver et la reine va reprendre gentiment sa ponte. Les réserves de miel et de pollen vont être assaillies indépendamment de la météo. Sous nos climats, les mois de janvier et février sont généralement des mois froids. Il convient de continuer la surveillance, encore une fois sans déranger, donc uniquement avec les yeux. On ne bousculera pas les ruches et on ne les ouvrira pas, la grappe est fragile ; les abeilles engourdis risquent de ne pas pouvoir se regrouper en cas de chute.

On peut dégager les trous de vol encombrés par des feuilles mortes ou la neige. La poudreuse ne pose pas de problème mais attention à la glace.

Occupées à se réchauffer, les abeilles ne pensent plus à faire le ménage et les cadavres d'abeilles peuvent s'accumuler sur les fonds. Cela peut inquiéter les débutants. A l'aide d'un petit bâton, vous pouvez, très délicatement, faire une partie du ménage à leur place et sortir les cadavres.

L'observation des fonds posés sous le fond grillagé peut nous donner des indications sur la taille et la position de la grappe. On profitera de cet examen pour confirmer l'absence de varroa. Lorsque les températures dépasseront les 10 °C, on observera nos protégées lors de leur sortie de propreté.



Illustration : Mélanie Baudet

Ressources



Illustration : Mélanie Baudet

Comme dit plus haut, la consommation des ressources va s'accélérer avec l'augmentation de la ponte. Il faut donc que les colonies ne manquent pas de nourriture. Apprenez à soulever vos ruches afin de vérifier, certes grossièrement, la quantité de nourriture à disposition. Le cas échéant, on peut compléter avec du candi.

Comme tout être vivant, les abeilles ont besoin d'eau et les besoins sont énormes pour hydrater le couvain. Il est donc important qu'elles trouvent une source d'eau à proximité du rucher. Veillez à ne pas placer l'abreuvoir sur la trajectoire des abeilles afin qu'elles ne souillent pas l'eau de leurs déjections. Souvenez-vous également que les abeilles ne

sont pas de bonnes nageuses, il faut donc placer du gravier, des brindilles, des bouchons de liège ou autres pour qu'elles puissent atteindre l'eau sans se noyer.

Désinfection du matériel

Tout ce qui est fait maintenant, ne sera plus à faire lorsque le travail au rucher sera prioritaire.

A l'atelier, c'est le moment de l'entretien du matériel, des corps et des hausses. La désinfection du bois se fait avec un gros chalumeau, il faut chauffer fort car les spores de loques résistent à 140 °C. Pensez à rafrâîchir la peinture de vos ruches vides si nécessaire.

Les gants en cuir peuvent être désinfectés dans un bain d'eau et de chlore. Le lève-cadre et tout le matériel en métal peuvent être passés à la flamme du chalumeau.

Vous pouvez trier vos cadres de hausses, s'ils contiennent trop d'alvéoles remplis de pollen ou de miel cristallisé, ils devront être refondus.

Les cadres de corps doivent être renouvelés par rotation tous les quatre ans pour une bonne hygiène des colonies. Profitez de cette pause hivernale pour fondre les vieux cadres et monter les cires neuves sur vos nouveaux cadres. Vous pouvez également préparer vos cadres à mâles, pour ceux qui utilisent cette lutte contre le varroa.

Installation d'un nouveau rucher

L'emplacement des ruches est souvent un facteur important pour conserver des abeilles en bonne santé et contribue au succès de l'apiculture. L'emplacement doit être soigneusement choisi et testé avec 2-3 colonies pour le début. Dans un bon endroit, les colonies se développent rapidement et fortement au printemps.

Besoins des abeilles

- Offre suffisante en nourriture (attention aux périodes sans miellée) et en eau naturelle (100 m autour du rucher).
- Eventuellement planter des plantes mellifères autour du rucher.
- Densité d'abeilles pas trop élevée.
- Microclimat approprié.
- Emplacement ensoleillé mais exposé au soleil de midi.
- Rucher orienté sud ou sud-est, à l'abri des vents dominants.
- Sous des feuillus (soleil au printemps et ombre en été).
- Eviter les flux d'air froid ou d'humidité.
- Surélever les ruches pour éviter l'humidité (support stable).



Figure 1 : image tirée du livre Le Conte Y. et Solé J., *La petite Bédéthèque des savoirs ; Les Abeilles*

- Eviter les ruches bien alignées pour éviter la dérive. Les abeilles sont sensibles aux couleurs mais ne voient pas le rouge. Par contre, elles reconnaissent bien les formes géométriques.
- Max. 10-12 ruches par emplacement pour éviter la compétition, surtout entre les grandes miellées.

Besoins du voisinage

- Pas à proximité immédiate d'habitations ou de chemins de randonnée.
- Voisins : appréhension. Se renseigner à la commune.
- Envolée d'essaim, les souillures du linge, des façades ou des voitures peut être à l'origine de conflit.
- Eventuellement dissimuler le rucher par une haie ou un mur.

Besoins de l'apiculteur

- Possibilité d'accès jusqu'au rucher pour le transport de matériel.
- Eventuellement abri de stockage pour laisser du matériel sur place.
- Suffisamment de place derrière les ruches pour y travailler correctement.
- Hauteur qui vous convient pour éviter les maux de dos.
- Prévoir un endroit pour les nuclei.
- Prévoir une miellerie, le miel peut arriver plus rapidement qu'on le croit.

Contraintes légales

- Accord du propriétaire du terrain.
- Protection des races et station de fécondation (respect des zones de protection des stations de fécondation).
- Tenir compte des zones d'interdiction en cas d'épidémie.
- Annonce obligatoire au service vétérinaire.
- Tout déplacement doit être annoncé à l'inspecteur de votre région.

Zones à éviter

- Raffineries, confiseries, cidreries, industries hautement polluantes, sites sur lesquels des produits ont été enfouis, domaines agricoles de testage de produits phytosanitaires.
- Proximité des vignes n'apporte rien et il faudra convaincre le viticulteur que les abeilles ne font pas de dommage au raisin... puisqu'elles sont incapables de percer leur peau.
- Eviter les zones humides.



- Eloigner les abeilles du passage des moutons, vaches et chevaux. Mais pas de problème avec les poules, les oies et les canards.

Pour conclure, on ne peut pas prévoir le retour des beaux jours mais les abeilles n'attendront pas, alors soyez prêts à temps avec votre matériel et votre énergie. Il en faudra pour visiter les colonies et reprendre le travail au rucher.

Mélanie Baudet

Office vétérinaire fédéral

Epizooties : nouveaux foyers du 23.10 au 3.12.2017

Loque américaine des abeilles

Canton	District	Commune	Nbre de cas
FRIBOURG	La Gruyère	Grandvillard	1

Loque européenne des abeilles

Canton	District	Commune	Nbre de cas
BERNE	Berne-Mittelland	Berne	1

Publicité

RICHNER-DISTRIBUTION Sàrl

Matériel & produits apicoles depuis 17 ans à votre service à Yverdon

Grâce à nos bonnes relations commerciales les conditions sont semblables à celles de chez YCKOWICZ. Consultez notre site internet www.pausecafeconcept.ch.

Pour vos commandes joignez-nous au 079 632 02 67 Au plaisir de vous entendre.

Richner-Distribution Sàrl, Chemin des Roseyeres 204, 1400 Yverdon-Les-Bains